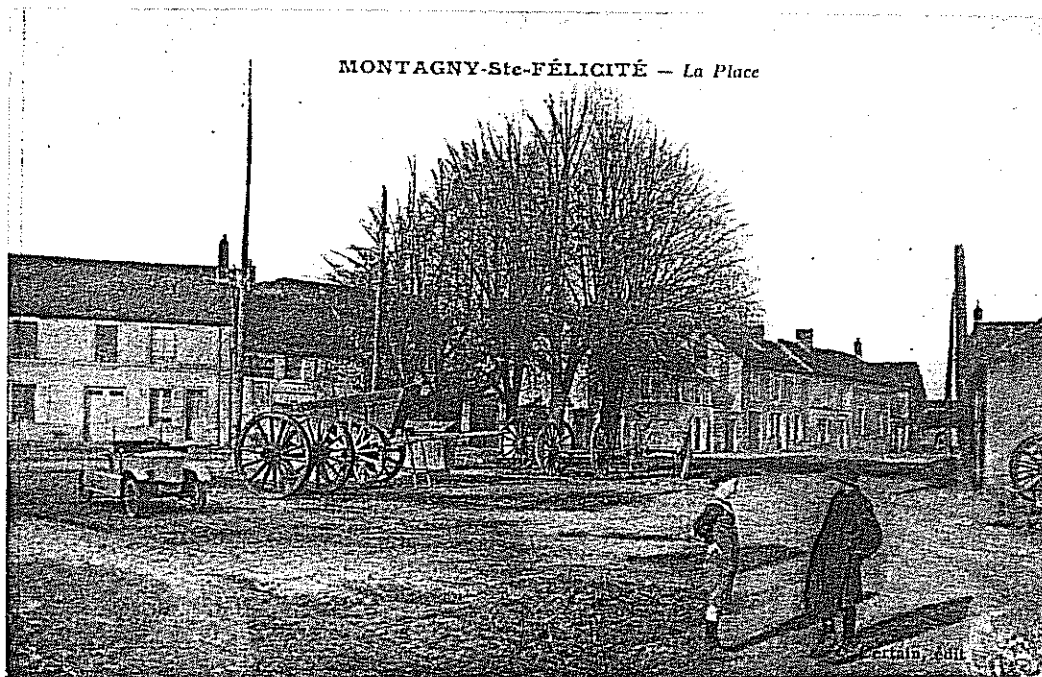


le 11/5/71

# MONTAGNY

SAINTE FÉLICITE



MAI 1991

BULLETIN MUNICIPAL NUMERO 13

## AGENDA DU MAIRE

- 12/03/1991 - 18h30 - Commission des finances Montagny  
13/03/1991 - 17h00 - S.E.P Nanteuil  
14/03/1991 - 18h30 - Commission des finances Mairie  
14/03/1991 - 20h30 - Bureau du SIVOM Nanteuil  
15/03/1991 - 20h30 - OPAC Nanteuil  
18/03/1991 - 20h00 - Centre de secours Lagny  
20/03/1991 - 17h00 - Gendarmerie Nanteuil  
20/03/1991 - 18h00 - SEP Mairie Nanteuil  
21/03/1991 - 20h30 - SIVOM Ermenonville  
22/03/1991 - 20h30 - Conseil municipal  
23/03/1991 - 15h00 - Concours dessin OTSI Ermenonville  
25/03/1991 - 20h30 - Réunion Comité des fêtes-AEP Montagny
- 04/04/1991 - 19h00 - CCAS Montagny  
04/04/1991 - 20h30 - SEP Habitat Plessis Belleville  
05/04/1991 - 20h30 - Commission environnement Montagny  
06/04/1991 - 19h30 - 70 ans de Jean Richard Ermenonville  
09/04/1991 - 18h30 - Conseil d'école Montagny  
09/04/1991 - 20h30 - Conseil d'administration ADRC Montagny  
11/04/1991 - 20h30 - SEP Crépy en Valois  
12/04/1991 - 12h30 - Assemblée générale des géomètres Nanteuil  
18/04/1991 - 20h30 - Bureau SEP Montagny  
19/04/1991 - 16h00 - Inauguration Habitat Senlis  
22/04/1991 - 20h30 - Comité des Fêtes - A.E.P  
23/04/1991 - 18h30 - Commission des impôts Montagny  
23/04/1991 - 14h00 - Expertise SNCF TGV Montagny  
26/04/1991 - 20h30 - Conseil municipal  
27/04/1991 - 11h30 - Foire de Paris  
27/04/1991 - 14h30 - OTSI Ermenonville  
27/04/1991 - 17h30 - 20 ans d'élu Maire du Plessis Belleville
- 03/05/1991 - 20h30 - Réunion R.V.M Comité des Fêtes A.E.P  
08/05/1991 - 10h00 - Défilé commémoration 8 mai 1945  
10/05/1991 - 15h00 - Forum des Maires ruraux Amiens  
21/05/1991 - 20h45 - Réunion Comité des fêtes-AEP  
31/05/1991 - 20h30 - Conseil municipal

Secrétariat de Mairie Mardi et Jeudi 17h30 à 18h30  
Permanence du Maire Samedi 10h30 à 11h30  
Tel Mairie 44 21 08 90

## LE MOT DU MAIRE

C'est en présence de nombreuses personnalités du canton que le 23 Mars a été inaugurée notre salle de réunion, chacun a pu apprécier le travail accompli et cette chance que possède notre village pour une participation réelle à la vie d'un conseil Municipal.

Dans ce numéro vous trouverez le compte-rendu de la réunion de la commission de l'environnement. Les participants à cette réunion ont montré un intérêt tout particulier aux améliorations à apporter dans notre village. Les discussions furent passionnées et intéressantes. Les propositions ont été soumises au Conseil Municipal et seront bientôt mises en application, pour certaines d'entre elles une subvention D.G.E nous ayant été accordée.

Je voudrais maintenant dans cet éditorial en quelques lignes attirer votre attention sur le danger qu'encourt notre village.

Depuis 1989 de nombreuses modifications ont été apportées dans le fonctionnement de la Municipalité, en parallèle des discussions et négociations menées dans le cadre des travaux T.G.V et du remembrement. Malgré de nombreux efforts pour trouver des compromis, les intérêts particuliers ont mis à l'écart les intérêts collectifs. Des décisions ne dépendaient pas bien évidemment du conseil Municipal et pourtant ont ou auront une incidence directe sur la vie de notre commune.

Nous devons maintenant en tirer les conséquences ensemble et nous unir pour éviter et annihiler ces abus.

Nous allons passer dans une phase plus importante et déterminante pour L'AVENIR DE NOTRE VILLAGE. L'élaboration du schéma directeur de la région Ile de France risque d'influencer la vie de notre village dans la décennie qui vient et le schéma directeur du S.E.P Valois Développement doit nous permettre de maîtriser ces conséquences. Mais nous avons besoin de votre concours, nous devons nous aussi nous déterminer sur notre avenir et mettre en place LES MOYENS QUI NOUS PERMETTRONT D'EVITER DE SUBIR.

Pour cela vous êtes invité(es) à participer à la réunion qui aura lieu le JEUDI 23 MAI à 20 H 30 à la salle de réunion.

JE, NOUS comptons sur votre présence l'avenir de notre village est en jeu.

Pour terminer, quelques informations générales:

Notre employé Michel Dieudonnat s'étant accidenté, j'ai embauché Patrick Duval pour palier à son absence qui devrait durer jusqu'au 26 Mai.

Comme l'an passé nous participerons au concours des villages et maisons fleuris en apportant toutefois une modification, en plus des dotations du département nous accorderons un lot aux heureux gagnants choisis par notre propre jury. Des détails sur les conditions de participation vous seront donnés dans un flash spécial.

Une réévaluation cadastrale est en cours pour permettre une fiscalité plus juste, de plus amples informations vous seront données dans le prochain bulletin.

Enfin Bravo à nos footballeurs qui jouent les premiers rôles dans leur groupe et bonne réussite à la BROCANTE du 2 JUIN 1991 soyez nombreux à y participer.

Le Maire



DOUET Jean-Paul

réunion conseil municipal

22 mars 1991 20 h 30

Présents : MM. DOUET,  
BERNARD, PICOU, JOZWAK,  
PICKERING.

Mmes BOITEL, BOULANGER,  
FAUCHER.

Absents excusés : M. LELONG  
(pouvoir donné à M. BERNARD)  
M. HARMSWORTH (pouvoir  
donné à M. PICOU)

Absent : M. BOUTILLIER

Secrétaire de séance :  
M. PICOU J.F.

Présents dans la salle :

M. GELPEROWIC - Mme DEBON

- Signature du dernier compte  
rendu.

- Le Maire donne lecture du  
budget préparé par la  
Commission des Finances.

Le Conseil décide une aug-  
mentation de 3% du loyer des  
logements communaux. La loca-  
tion de la Maison des Loisirs  
passe à 600 F pour les habi-  
tants de Montagny et à 1000 F  
pour ceux d'Ermenonville  
1.200 F à Noël et au Jour de  
l'An pour tout le monde et  
maintient le taux des diffé-  
rentes taxes.

Le prix des concessions au  
cimetière communal est fixé à  
1.000 F pour 99 ans et 400 F  
pour 50 ans.

Le Conseil accepte le pré-  
sent budget par le vote sui-  
vant 7 voix POUR

3 abstentions

- S.N.C.F.-T.G.V.

L'arrêté d'occupation tem-  
poraire de deux ans maximum a  
été signé par le Préfet le 15  
mars 1991. En conséquence, la  
piste qui utilise la route de  
SILLY va être tracée rapide-  
ment.

Une demande de déviation de  
la route d'Ermenonville à  
Montagny a été faite pour la  
période du 18 avril au 15  
juin 1991. Au niveau municip-  
al, un avis défavorable a  
été donné à cette demande.

- Délibération prise par le  
Conseil Municipal pour donner  
son accord à l'adhésion au  
S.E.P VALOIS-DEVELOPPEMENT  
des communes suivantes : BON-  
NEUIL-en-VALOIS, ORROUY, SE-  
RY-MAGNEVAL, AUGER-ST-VIN-  
CENT, ROCQUEMONT, IVORS, EVE.

- Une marchande de fruits et  
primeurs sollicite le passage  
dans la commune pour le ven-  
dredi soir ou le samedi. Le  
Conseil donne son accord en  
laissant à la commerçante le  
choix du jour de passage.

- La nomination de trois per-  
sonnes souhaitant faire par-  
tie de la Commission inter-  
communale de remembrement va  
être faite au cours d'un vote  
lors de la prochaine réunion.

- Une nouvelle vaccination  
orale des renards a eu lieu  
du 18 au 23 mars 1991.

- Une note du Centre de Se-  
cours de Nanteuil s'élevant à  
la somme de 883,91 F est ar-  
rivée en mairie pour le rè-  
glement de trois interven-  
tions à domicile.

- FRANCE TELECOM sera pré-  
sente sur la Place du Fort :  
le 9 AVRIL 1991 de 14h00 à  
17h30

- Le Conseil d'école se réu-  
nira le 9 avril 1991 à 18h30  
dans la salle de réunions de  
Montagny.

- La Commission d'environne-  
ment se réunira le vendredi  
05/04/1991 à 20h30.

- La Commission communale du  
C.C.A.S. se réunira le jeudi  
04 avril 1991 à 19h00.

L'ordre du jour étant épuisé  
la séance est levée à  
23h20.

1413 MONTAGNY-SAINTE FELICITE  
Code INSEE Budget communal 1991  
Designation de la Commune

VUE GENERALE

SECTION FONCTIONNEMENT	Pour l'année		Propositions		Votes de Conseil Municipal
	Budget Précedent	Budget à Réviser	Eligibles de Maire	Eligibles de Maire	
Total Dépenses	915 265,00		916 265,00	916 265,00	916 265,00
Total Recettes	919 265,00		916 265,00	916 265,00	916 265,00
Excédent					
Déficit					
SECTION INVESTISSEMENT	Pour l'année		Propositions		Votes de Conseil Municipal
Total Dépenses	548 484,00		242 450,00	242 450,00	
Total Recettes	548 484,00		242 450,00	242 450,00	242 450,00
Excédent					
Déficit					
TOTAL GENERAL	Pour l'année		Propositions		Votes de Conseil Municipal
Total Dépenses	1 463 749,00		1 179 815,00	1 179 815,00	
Total Recettes	1 463 749,00		1 179 815,00	1 179 815,00	1 179 815,00
Excédent					
Déficit					

COMMISSION ENVIRONNEMENT "ELARGIE"

5 avril 1991 - 20 h 30

Présents : MM. J.P. DOUET, J.F. PICOU, J. PICKERING,  
D. GELPEROWIC - H. VERSIGNY - J.P. MARTIN -  
A. BOULANGER - BOUCON.  
Mmes BOULANGER, FAUCHER, LAUDIJOIS, CAMBRANICA.  
Melle PICKERING.

Excusée : Mme BOITEL

- Des fleurs vont être replantées Place du Fort.
- Des problèmes particuliers sont exposés.

. Problèmes de chiens déposant leurs besoins devant portes et fenêtres des particuliers. Peut-on placer des bacs spéciaux ? C'est un problème de civisme. Les propriétaires de chiens ne doivent pas les laisser ainsi libres.

. Problème du virage de la rue Porte de Baron-Rue Moitié : des voitures gênent trop souvent le passage des écoliers quatre fois par jour. Propositions : le stationnement interdit sur ces trottoirs doit être renforcé par des barrières, des plots, des jardinières, des arbustes. Une étude chiffrée sera faite pour évaluer le coût de jardinières en briquettes ? (à préciser. On peut également étudier la possibilité de planter directement les arbres dans la terre.

. Même problème de stationnement de voitures ou camions dans le virage devant les maisons de MM. VANLERBERGHE et FAUCHER. Mêmes propositions : massifs, arbustes, jardinières. Des subventions peuvent peut-être être demandées pour ces aménagements.

. Problème de l'arrêt des cars : si on envisage là aussi de placer jardinières ou arbres de chaque côté, seront-ils respectés ?

Si tous ces aménagements se réalisent, il faudra bien étudier leurs emplacements afin qu'ils ne soient pas détruits par la mise en place des canalisations du tout à l'égout.

. Au niveau du Jeu d'Arc, le Conseil Municipal a déjà obtenu des subventions pour la clôture (grillage de 2 m de haut avec grande porte fermée (nécessaire pour forains par exemple) et portillon pour le passage piétonnier et pour des aires de jeux.

. Proposition d'une dalle de bitume multifonction : terrain de jeux (patins à roulettes, tennis, badminton...) ou base pour scène, chapiteau... On peut essayer de profiter de la proximité des entreprises G.T.M. ou autre) pour sa confection. Elle n'occuperait pas plus de 1/4 de la pelouse.

On peut envisager la plantation de massifs de fleurs dans la pointe (côté calvaire).

. Problème de l'arrivée du chemin de la Maison des Loisirs. Des voitures ne respectent pas le stop et dans l'autre sens abîment l'entrée devant Mmes PICOU et ROBERTI. Propositions : réduction de l'entrée, prolongement du trottoir de la rue Saint-Martin jusqu'au talus, bornes sur ces trottoirs avec chaînes et pelouses. A la sortie du chemin, on peut accentuer le caniveau qui le traverse.

. EGLISE : l'achat d'une bande de terre autour de l'église est prévu pour la protéger. On peut envisager de mettre un parking plus loin, là où se trouvent les peupliers.

. Route de Nanteuil : un courrier adressé à la D.D.E. signalera le très mauvais état de cette route.

. Problèmes d'environnement causés par le T.G.V. : prévision du bruit, route d'Ermenonville coupée du 27 avril au 13 mai.

. Problème des marronniers à la sortie du village rue Porte de Baron. On ne sait toujours pas si la survie de ces arbres est possible. Doit-on encore attendre un hypothétique démarrage ? Un conseil sera demandé à un spécialiste.

. Concours des Maisons Fleuries : on nous annonce une augmentation de la dotation des prix. Lorsque la Commission départementale passe (en juillet), elle prend des photos mais la commune n'est pas informée si certaines maisons du village sont primées.

Proposition de mettre en place un concours municipal avec primes : prix spéciaux chez le pépiniériste par exemple. Des personnes présentes se proposent pour composer le Jury : MM. PICOU, GELPEROWIC; Mlle PICKERING, Mme BOULANGER. Toute autre personne intéressée pourra se joindre à ce jury.

. M. GELPEROWIC propose une rangée d'arbres le long du Chemin de la Forêt (à voir avec Ermenonville, puisque le chemin est commun).

La séance est levée à 23 h 30.

## Inscriptions dans les écoles.

Il apparaît qu'actuellement encore, dans certaines communes, les règles d'inscription dans les écoles ne sont pas exactement respectées. Or maintenant, ce manquement peut avoir de sérieuses conséquences.

C'est pourquoi, à plusieurs reprises, les Maires ont été avisés de leurs obligations. Il en est ainsi par exemple, de la lettre que leur a adressée Monsieur l'Inspecteur d'Académie, en date du 6 novembre dernier.

Rappelons ces règles :

### - En maternelle :

- Quand un enfant a plus de deux ans, ses parents peuvent l'inscrire en mairie où on leur remet un certificat d'inscription (mentionnant l'école d'affectation s'il y en a plusieurs dans la commune).
- Les parents font ensuite enregistrer l'inscription à l'école en présentant les pièces habituelles (voir règlement départemental) dont le certificat d'inscription.
- Le jour de la rentrée scolaire, les enfants sont accueillis dans la limite des places disponibles et par ordre d'âge décroissant.

### - Conséquences :

- Un Maire ne peut pas s'opposer à l'inscription d'enfants de la commune (J.O.A.N. N°38 du 28/09/87, Q.E. N° 24765)
- Le Maire est seul responsable des dérogations éventuelles de périmètres scolaires dans sa ville.

### - En élémentaire :

- Si l'enfant change d'école à l'entrée du cours préparatoire, les démarches doivent être refaites par les parents : inscription en mairie, puis enregistrement à l'école indiquée sur le certificat.
- Pour les R.P.I., l'inscription en mairie de résidence n'est faite qu'une fois lors de la première scolarisation.

### - L'article 23 :

- L'article 23 de la loi du 22 juillet 1983 est maintenant entré en application : si un enfant est scolarisé dans une autre commune que sa commune de résidence, cette dernière doit payer les dépenses de fonctionnement à la commune d'accueil.
- L'accord du Maire de la commune de résidence est donc indispensable (puisqu'il devra payer). Cet accord ne peut être refusé pour quelques cas bien précis (par exemple, absence d'un service de restauration ou de garde d'enfant).

A VOS APPAREILS PHOTOS

PROFITEZ DU PRINTEMPS.

OFFICE DU TOURISME  
SYNDICAT D'INITIATIVE  
D'ERMENONVILLE ET DES ENVIRONS

**CONCOURS PHOTO**

SUR LE THEME : "LES FLEURS"

CONCOURS RESERVE AUX AMATEURS.

REGLEMENT :

2 EPREUVES, FORMAT 18X24  
COULEUR OU NOIR ET BLANC  
EPREUVES NON ENCADREES,  
AVEC AU DOS : VOS COORDONNEES  
ET LE LIEU DE LA PRISE DE VUE.  
CLASSEMENT DETERMINE PAR LE  
PUBLIC LORS DE L'EXPOSITION  
DONT LIEU ET DATE VOUS SERONT  
COMMUNIQUEES PAR PRESSE  
ET VOIE D'AFFICHAGE.

DATE LIMITE DE DEPOT 20/12/91  
(AU BAR-TABAC D'ERMENONVILLE)

BAR TABAC : S.T.S.L. 3, Rue René de GARDIN  
60950 ERMENONVILLE

Médaille d'honneur du Travail

Promotion du 1er JANVIER 1991

diplômes) concernant :

Médaille de Vermeil

CZAPLINSKI Joseph,  
16, rue Moitié  
S.A. LAFOUCRIERE DEZELLUS à SAINT DENIS

Le lycée privé d'enseignement agricole d'Estrées St Denis  
nous informe de l'ouverture d'une option vente en BEPA.

L.P.E.P.A ST JOSEPH DE CLUNY  
15 rue de la République  
60190 ESTREES ST DENIS

## OUVERTURE

# BEPA : VENTE RENTREE 1991 - 1992

Stages : en magasins, petites et grandes surfaces, en magasins spécialisés ou polyvalents, grossistes, etc.

Poursuite d'Etudes : \* B.T.A Commercialisation  
\* Bac Pro : Vente-Représentation  
\* Bac Pro : Commerce et Service

Débouchés : Vendeur Spécialisé, Agent Technico-Commercial, Employé de Libre Service,  
Chef de rayon, Gestionnaire de Stock, etc.

L'Etablissement continue d'assurer la préparation du B.E.P.A opt Auxiliaire  
sociale, ainsi que les Classes de 4e et 3e Technologiques.

Admission sur Dossier : après une classe de 3e pour un B.E.P.A  
après une classe de 5e pour 4e et 3e Technologiques

Renseignements - Rendez-vous : Tél : 44 41 95 90





# VALOIS DÉVELOPPEMENT

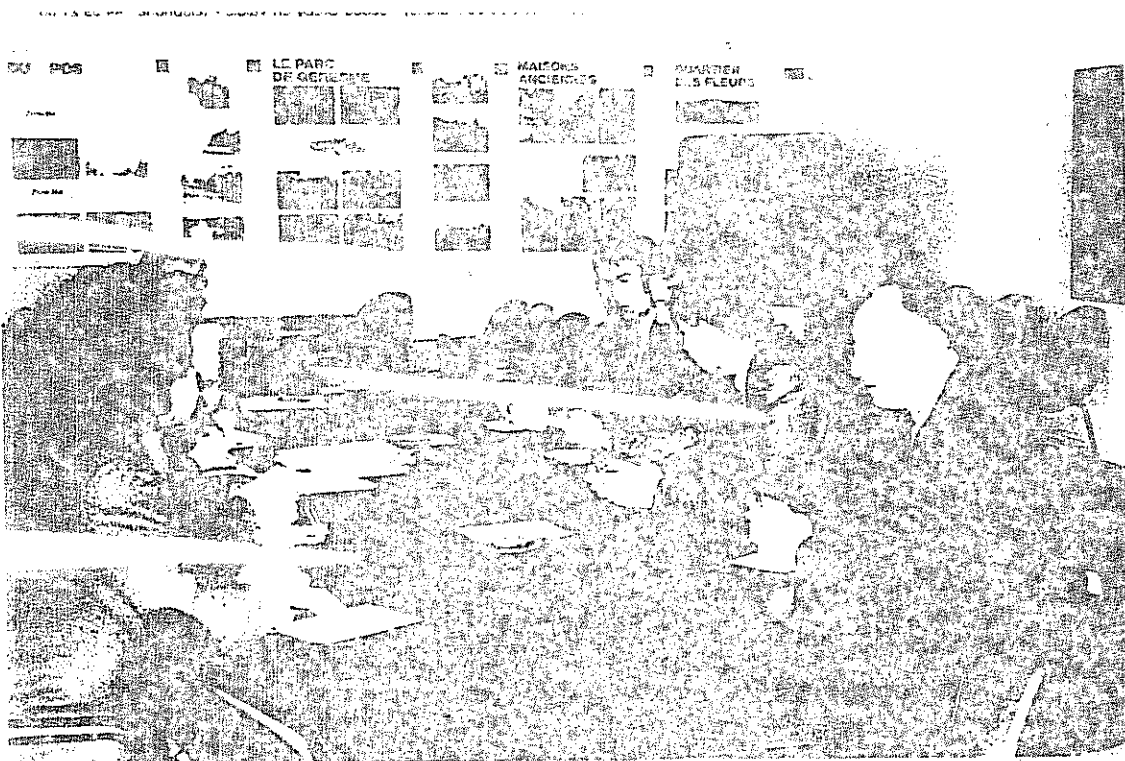
Syndicat d'Etudes et de Programmation

N° 2

AVRIL 1991

Place de la République, 60440 Nanteuil-le-Haudouin - ☎ 44.88.05.09

## POURQUOI UN SCHEMA DIRECTEUR ?



Les retombées attendues du développement prévu de la zone aéroportuaire de Roissy soulèvent inquiétudes, craintes, espoirs contradictoires dont la presse s'est faite l'écho.

Tous les élus quelle que soit leur couleur politique sont d'accord pour refuser que l'Île-de-France conserve les emplois et les lotissements de qualité et que " la force des choses " oblige le Sud de l'Oise à accueillir les emplois peu ou moins qualifiés et les lotissements d'ortoirs !

C'est pourquoi ils ont créé une " Association pour l'Urbanisme du Sud de l'Oise " (A.U.O.) dont le but est de réussir une répartition plus équilibrée des charges et avantages attendus de Roissy entre l'Île-de-France et le Sud de l'Oise.

Tous prendrons connaissance des conclusions du " Livre Vert " mis en chantier par le Conseil Régional et le Conseil Général, étude destinée à appuyer les réflexions et les démarches des élus.

Tous participeront à l'élaboration du S.R.A.D. (Schéma Régional d'Aménagement) de la Région de Picardie.

Si les communes du Valois se conduisent en concurrentes et veulent toutes, par exemple, rechercher le bénéfice de taxes professionnelles à travers des zones industrielles " minimum " et rejeter les charges ailleurs (équipements scolaires et service, logements locatifs...) c'est, à court terme, l'environnement de qualité qui est le nôtre dans le Valois qui se dégradera...

Pour renforcer les qualités de notre Valois, il est nécessaire que les communes réfléchissent ensemble pour accueillir des emplois qualifiés, de nouveaux habitants, créer les services nécessaires, les équipements collectifs qui manquent à la communauté de 52.000 habitants que nous formons...

Elles doivent harmoniser volontairement leurs actions, y associer le maximum de partenaires économiques, associatifs, culturels... : c'est l'objet du Schéma Directeur du Valois dont l'élaboration a été décidée par le S.E.P. Il fixera nos orientations communes en matière d'aménagement.

Ce sera notre travail des prochains mois.

Un travail nécessaire pour un avenir de qualité.

J.-P. Hanniel  
Président du S.E.P. Valois Développement  
Conseiller Régional de Picardie

### Commission Tourisme, Patrimoine, Environnement et Paysage

Madame Motte rappelle brièvement les actions engagées en 1990 :

- Enquête auprès des communes sur le patrimoine et les activités touristiques.
- Etude sur les potentialités du Tourisme Rural dans le Valois par l'O.D.A.S.E. en 1989.
- Jeux - concours auprès des communes " mais nous découvrir ton village ", non réalisés (une relance a été demandée).
- Journées découvertes du Valois : suite au succès rencontré par ces 2 journées à caractère insolite et inhabituel, la commission a décidé de les reconduire sur 1991 en modifiant quelque peu le programme. Le thème de l'archerie est maintenu.

Après de nombreuses discussions la commission a retenu les thèmes de travail suivants :

1 - Développement et mise en valeur des chemins communaux à des fins de randonnées, et des circuits touristiques (circuit automobile du

Mulot). La question est soulevée sur les difficultés d'entretien et de signalisation de ces chemins.

2 - Amélioration du cadre de vie :

- Apporter une information complète sur les formes architecturales, les matériaux et les plantations propres à notre région, afin de sensibiliser la population au maintien d'un cadre de vie harmonieux.
- Mettre en valeur les petits édifices ruraux.

3 - Participation aux journées de l'environnement (juin 1991) :

- La commission propose de réfléchir sur le thème de la " Propreté dans nos villages " (sur les routes, aux abords des bois, ainsi que du problème des décharges sauvages).
- Si les délais le permettent une série de panneaux photos, ou autres suggestions, pourraient être présentées à cette occasion (vos clichés seront favorablement accueillis).

Anne Motte

## La Commission Habitat vous informe

**D**ans le cadre du programme F.D.L. 1988, Valois Développement avait inscrit deux opérations concernant l'incitation à la création de logements localisés avec deux objectifs prioritaires :

- mise en location de logements vacants afin de développer l'offre de logements localisés sur le secteur,
- l'amélioration des logements localisés destinés aux jeunes.

Une enveloppe de 40.000 francs a été attribuée par le Conseil Régional, au travers du F.D.L., pour la mise en place de ces deux opérations.

Au cours de sa première réunion la commission a décidé de relancer cette opération, mise en attente avec le projet d'O.P.A.H. Elle a ainsi défini les conditions d'attribution et arrêté le montant de l'aide à 50 % du montant des travaux, plafonné à 4.000 francs.

Avec l'aide technique et efficace du C.A.L./P.A.C.T., dont une antenne a été créée à Crépy-en-Valois, dans le cadre de l'O.P.A.H. de la ville, trois dossiers ont déjà été soumis pour avis aux membres de la commission, sept autres pourront encore prétendre à cette aide.

Si vous avez connaissance dans votre commune de personnes susceptibles de bénéficier de ces aides, veuillez les mettre en contact avec le **"C.A.L./P.A.C.T. : M. Vincent Bellu, 4, cours du Jeu de Paume 60800 Crépy-en-Valois, Téléphone : 44.87.59.54.**

Dans le cadre de ses orientations la commission proposera à la prochaine réunion de Bureau de renouveler cette opération en y mettant des moyens plus importants avec le soutien complémentaire des communes qui sont intéressées.

\*Centre d'Amélioration du Logement.

## Commission Équipements, Eau, Assainissement

**A**u cours de sa première réunion, la commission a débattu de deux points principaux : l'assainissement et la programmation des équipements sportifs et socio-culturels.

### ASSAINISSEMENT ET EAU :

Après avoir débattu des différents systèmes d'assainissement, suite aux expériences de chacun, différentes questions se sont posées :

- quel est le système le mieux adapté à la commune ?
- qui peut conseiller dans ce domaine ?
- le regroupement en syndicat est-il une solution et comment y parvenir ?
- quelles sont les aides dont peut bénéficier la commune ?
- les différents réseaux d'eau potable et d'eaux usées doivent-ils être repensés ensemble ?

La commission pourra apporter un certain nombre de réponses et aider les communes dans leur choix.

Elle souhaite étudier, avec la collaboration de l'Agence du Bassin et des Services Départementaux, la définition de " bassin " afin d'envisager des solutions intercommunales à ces problèmes.

### ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET SOCIO-CULTURELS :

Face à la forte demande des communes en matière d'aide à l'investissement dans le cadre du F.D.L., la commission souhaite établir un recensement quantitatif et qualitatif de l'existant mais également des projets, afin d'étudier la possibilité d'établir un certain nombre de critères de sélection dans le choix des dossiers présentés par les communes. Ce dernier point est resté en suspens, quant à la position de Valois Développement sur le choix des dossiers.

Denis Prolfit

## L'Information, la Communication

**C**'est à travers un forum le Dimanche 7 Avril 1991 que R.V.M. (Radio Valois Multien), a souhaité développer et traiter un nombre important de thèmes concernant les différents moyens relationnels entre les sources d'information et leur traitement.

La commission Info du S.E.P. était bien entendu présente. Je ne souhaite pas vous faire un compte rendu détaillé de cette manifestation riche en renseignements et enseignements de toutes sortes mais simplement vous rappeler que R.V.M., à travers ses structures et ses agents, en majorité bénévoles mais combien sympathiques est disposée à nous faciliter " l'utilisation " de cet outil formidable qu'est une radio locale, une radio de pays.

Le développement, la mise en valeur, la connaissance, la dynamique de notre région du Valois passe aussi par la radio.

R. V. M.  
92.5

L'Espace  
Liberté

ÉCOUTEZ-LA, FAITES-LA ÉCOUTER.

Le 27 avril 1991 à 9 h 30 le S.E.P. Valois Développement sera à l'antenne.

Soyez à l'écoute !

Claude Grébaud

Les 10, 11 et 12 Avril 1991  
a eu lieu au Parc des Expositions  
de la Porte de Versailles à Paris  
le salon " s'implanter "

**C**e salon a été créé pour permettre aux chefs d'entreprises à la recherche d'un site d'implantation d'effectuer en un minimum de temps un tour d'horizon de l'offre et de rencontrer les collectivités locales et les spécialistes de la localisation industrielle à même de les conseiller efficacement.

Tout comme en 1990, Valois Développement a été présent, dans le cadre du stand de l'O.C.I.D.O. regroupant les différentes structures intercommunales du Département.

Une fiche de présentation du secteur a été établie avec la collaboration de la commission Activités Économiques (situation, desserte, population, logements, environnement culturel, zones d'activités, entreprises déjà installées sur le secteur). Cette fiche est disponible au bureau du S.E.P. Valois Développement.

Des permanences ont été assurées par différents élus représentant la structure.

Cette participation active et concertée des communes du Valois a permis de mieux faire connaître notre région et de mobiliser des investisseurs potentiels.

L'Espace Culturel fera l'objet de notre prochaine feuille d'informations.

Festival  
" MUSICALES  
EN VALOIS "   
du 8 Mai

au 2 Juin 1991  
Tradition,  
découverte  
et création

De nombreux concerts  
de musique classique  
dans les lieux prestigieux  
de notre patrimoine.

Pour tous renseignements  
sur le programme téléphoner  
au

44.59.03.97  
44.53.06.40

## FOOTBALL

### UNION SPORTIVE DE MONTAGNY

Nous arrivons à 4 matches de la fin de la saison et, à ce jour, (le 21 Avril) nous sommes les premiers de notre groupe. Sauf accident dans les derniers matches, nous pouvons sérieusement envisager la montée en 2ème division pour la saison prochaine.

Un grand bravo à l'Equipe pour ses efforts qui lui ont permis d'obtenir ces résultats. Bien sûr, ce ne fut pas sans mal et nous avons constaté que l'effectif, tant en dirigeants qu'en joueurs est insuffisant. Pour tenir un rôle en 2ème division la saison prochaine, nous avons besoin de nouveaux joueurs d'un bon niveau et de dirigeants nécessaires à l'encadrement pour prendre en charge l'entraînement.

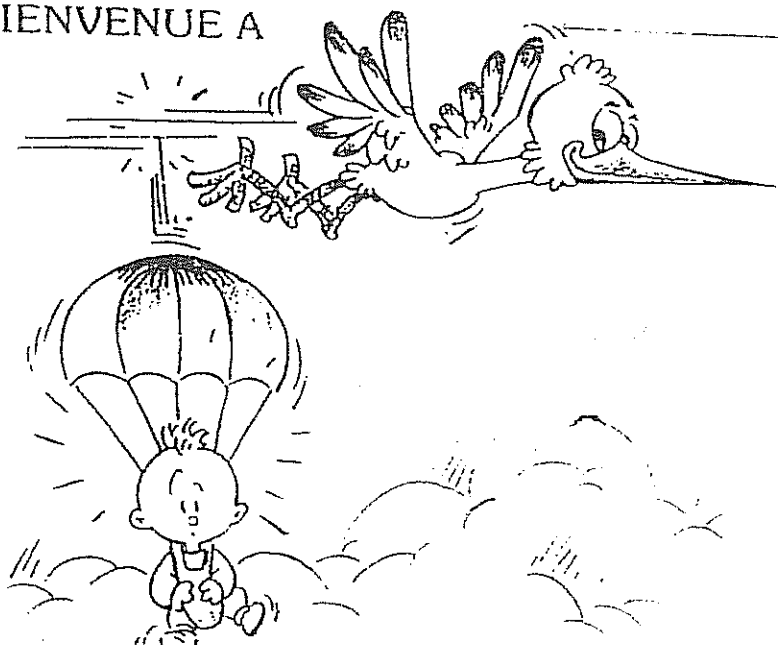
Si vous êtes intéressés ou si vous connaissez des personnes intéressées pour s'engager, n'hésitez pas à vous faire connaître, vous serez les bienvenus.

Nous aimerons créer une équipe de jeunes. Pour cela, nous aurions besoin de connaître les enfants, garçons ou filles qui seraient intéressés, ainsi que les personnes désireuses d'encadrer cette équipe. Nous ne pourrons la créer que dans la mesure où nous réunissons un nombre suffisant d'enfants d'une même catégorie d'âge ( à partir de 5 ans et demi).

Toute personne intéressée peut prendre contact auprès d'un dirigeant de l'U.S.M.

Pour l'U.S.M., le Secrétaire,  
Alain Boulanger.

BIENVENUE A

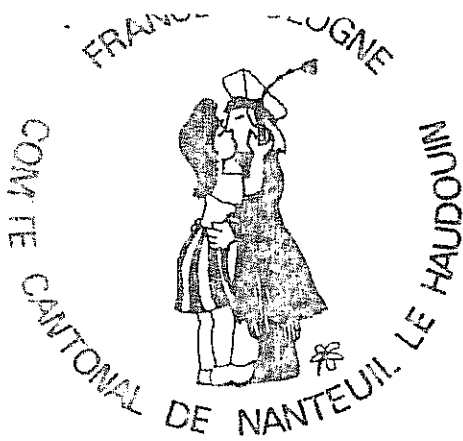


#### CARNET ROSE

LAMY Aurore née le 24.03.91

PEIL Alison née le 17.04.91

Nous présentons nos félicitations  
aux heureux parents.



## FRANCE - POLOGNE

COMITE CANTONAL DE NANTEUIL LE HAUDOUM - OISE -

- SIEGE SOCIAL : MAIRIE DE LAGNY LE SEC - OISE -  
Adresser toute correspondance au Secrétariat général :  
M. Yves BARRAUD - 54, rue Foch - 60330 LE PLESSIS BELLEVILLE  
Tél - 44 60 52 28 - 44 63 24 55

Nous vous faisons part de la création officielle de l'association FRANCE-POLOGNE sous la dénomination COMITE FRANCE-POLOGNE DU CANTON DE NANTEUIL LE HAUDOUM (enregistrée à la sous-préfecture de Senlis sous le n° 4/03440 du 14 janvier 1991). Ce comité est affilié à la fédération nationale FRANCE-POLOGNE, avec laquelle nous travaillons en parfaite harmonie. Les principaux objectifs de notre association sont les suivants :

- Développer et entretenir les relations franco-polonaises
- Réaliser des échanges socio-culturels et sportifs entre la France et la Pologne
- Participer à des actions humanitaires
- Organiser des voyages vers la Pologne

Naturellement, pour que notre association puisse vivre, nous avons besoin d'une aide financière par l'apport de subventions, d'adhésions ou de sponsoring.

Toutes les mairies du canton de Nanteuil le Haudouin ont reçu un courrier les informant de notre existence. Nous attendons de leur part un appui qui nous aidera dans l'action entreprise pour perpétuer l'amitié qui lie nos deux pays.

Au nom de l'association, nous vous remercions de votre attention.

Amicalement.

Le Président

Président : M. René KALINSKI - Trésorier : M. Serge DUVIVIER  
Les versements sont à libeller à l'ordre de : C.C.N.H.F.P.  
COMITE CANTONAL NANTEUIL LE HAUDOUM FRANCE-POLOGNE  
Association affiliée à la Fédération Nationale - FRANCE-POLOGNE -  
165-167, rue de Flandre - 75019 PARIS - Tél : 16 1 40 36 36 22

SERVICE DE GARDE

Médecins: A partir du samedi 14 h et jusqu'au lundi matin,  
appeler le 44.88.08.48.

Infirmiers :

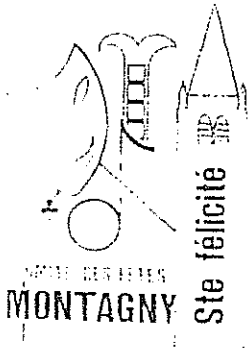
Mmes CORNIQUET et CARBON  
38, rue Gambetta 60440 NANTEUIL LE HAUDOIN Tél: 44 88 18 20  
Mlle VETTER Catherine  
10, rue Missa 60440 NANTEUIL LE HAUDOIN Tél: 44 87 70 41  
M. DIVERRES Edmond  
16, rue Gambetta 60440 NANTEUIL LE HAUDOIN Tél: 44 88 12 24

Ambulances

Ambulances de CREPY EN VALOIS Tél: 44 59 19 48  
Annexe de BETZ Tél: 44 87 33 01  
Ambulances SEMPRES à St-Pathus(77) Tél: 16/1 , 60 01 06 13  
Ambulances du Multien à Crépy en Valois Tél: 44 39 63 33

Pharmacies :

AVRIL: du 20 au 26 FOREST - Crépy 44 59 10 10  
du 27 au 30 Pcie du Valois Crépy 44 87 04 69  
  
MAI : du 01 au 03 Pcie du Valois Crépy 44 87 04 69  
du 04 au 10 ODENT - Crépy 44 59 13 50  
du 11 au 17 CHEVALLIER - Crépy 44 87 02 13  
du 18 au 24 ECORCE - Crépy 44 59 10 04  
du 25 au 31 FOREST - Crépy 44 59 10 10  
  
JUIN : du 01 au 07 Pcie du Valois 44 87 04 69  
du 08 au 14 ODENT - Crépy 44 59 13 50  
du 15 au 21 CHEVALLIER - Crépy 44 87 02 13  
du 22 au 28 FOREST - Crépy 44 59 10 10  
du 29 au 30 ECORCE - Crépy 44 59 10 04



## BROC 'N ROLLERS

A TOUTES ET A TOUS,

Le Comité des Fêtes et l'A.E.P organisent une brocante à Montagny Ste Félicité le Dimanche 2 Juin 1991.

Attention, la particularité de cette brocante est dans le fait qu'un spectacle non-stop se déroulera toute l'après-midi à partir de 14 heures, place du Jeu d'Arc, sur un espace spécialement aménagé à cet effet.

- AU PROGRAMME:**
- \*Démonstration de patinage artistique par le club d'Othis Rollers.
  - \*Danseurs de Sevran.
  - \*Le groupe Sauf-conduit.
  - \*Démonstration de judo par les enfants du club de Versigny.
  - \*Tirage au sort de la souscription.

De nombreux stands seront tenus par des bénévoles: bonbons, barbes à papa, crêpes, gaufres, buvette, pêche à ligne, poupée, ainsi qu'une expo-vente des travaux réalisés par les enfants du centre de loisirs du Mercredi.

De nombreux artisans participeront également à la réussite de cette journée.

Des bons de souscription d'une valeur de 10frs vous seront proposés par des enfants dans les prochains jours, il est possible de s'en procurer en mairie ainsi que le jour de la brocante...

**VENEZ NOMBREUX**